



INFORMATIONS
SÉCURITÉ PATIENTS

INFORMATION TRANSMISE SOUS L'AUTORITE DE L'ANSM

Lettre aux professionnels de santé

Le 4 février 2016

Produits d'allergologie du laboratoire Stallergenes : remise à disposition progressive des spécialités Alyostal® Venins

Information destinée aux médecins allergologues, pneumologues, pédiatres, oto-rhino-laryngologistes et dermatologues exerçant l'allergologie, médecins généralistes, pharmaciens hospitaliers, pharmaciens d'officine et grossistes répartiteurs.

Madame, Monsieur,

En accord avec l'ANSM, le laboratoire Stallergenes souhaite vous faire part de la levée de la suspension de ses activités de production et de distribution pour les spécialités pharmaceutiques suivantes : Alyostal® venin d'abeille Apis mellifera, Alyostal® venin de guêpes Polistes, Alyostal® venin de guêpes Vespula, Diluant Physiologique Phénolé, Alyostal® Prick Contrôle Positif, Alyostal® Prick Contrôle Négatif et Oralair®.

Résumé

- La production et les expéditions des spécialités pharmaceutiques Alyostal® Venin d'abeille Apis mellifera, Alyostal® Venin de guêpes Polistes et Alyostal® Venin de guêpes Vespula reprendront progressivement selon un plan de contingentement, en priorité à destination des pharmacies hospitalières puis des grossistes-répartiteurs et des officines.
- Les modalités de reprise des traitements chez les patients allergiques au venin d'hyménoptères doivent être déterminées au cas par cas par un allergologue selon la situation de chaque patient. Les patients les plus à risque (mastocytose, immunothérapie allergénique (ITA) moyennement tolérée, apiculteurs...) sont à traiter en priorité. En cas d'interruption de l'ITA, il est recommandé de reprendre les injections en milieu hospitalier.
- Afin de pouvoir répondre au mieux aux demandes d'approvisionnement pour la reprise des traitements en cours, et dans l'attente d'une remise à disposition suffisamment importante des spécialités Alyostal® venins, il est demandé aux professionnels de santé de limiter les initiations des immunothérapies aux cas qu'ils estiment être les plus urgents.

Informations complémentaires

Cette levée de suspension ne concerne pas les allergènes préparés spécialement pour un seul individu (APSI) Staloral®, Alustal® et Phostal® ainsi que les tests pour diagnostic, pour lesquels il appartient au laboratoire Stallergenes de démontrer la remise en conformité.

Pour plus d'informations, le laboratoire Stallergenes reste à votre disposition:

- ⇒ Pour les médecins : au n°01 55 59 20 15 ou par mail à l'adresse suivante infomedecin@stallergenes.fr
- ⇒ Pour les pharmaciens et grossistes-répartiteurs : au n°01 55 59 20 60 ou par mail à l'adresse suivante infopatient@stallergenes.fr

Des informations complémentaires sont accessibles sur le site de l'ANSM à l'aide du lien suivant : <http://ansm.sante.fr>

Nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées

Dominique FACCENDA
Pharmacien Responsable